

Règlement pour l'étude des demandes de subventions

Préalable : rappel des compétences statutaires

« Soutien au fonctionnement des écoles sportives du canton. Sont considérés d'intérêt communautaire, les associations présentant les caractéristiques suivantes :

- Elèves âgés de 13 ans et moins licenciés
- Ecole de dimension intercommunale
- Encadrement diplômé.
- L'octroi d'une subvention est conditionnée à l'étude des dossiers »

Article 1 :

L'octroi d'un soutien financier de la part de la Communauté Cantonale de Celles sur Belle suppose que l'association sportive dispose dans ses statuts d'une école de formation sportive identifiée explicitement. Par ailleurs une subvention n'est pas due, elle doit être justifiée par un projet ou des objectifs précis nourris par l'association.

Article 2 :

L'association sportive qui dépose une demande auprès de la Communauté Cantonale de Celles sur Belle doit remplir le dossier « questionnaire préalable à l'octroi d'une subvention » et délivrer les éléments suivants :

- Les statuts de l'association
- le bilan de l'année écoulée
- le budget prévisionnel de l'année à venir
- l'effectif détaillé et visé par la fédération des élèves âgés de 13 ans et moins licenciés dans le club
- l'effectif détaillé du personnel encadrant

Seules peuvent obtenir une subvention les associations déclarées conformément à la loi du 1er juillet 1901

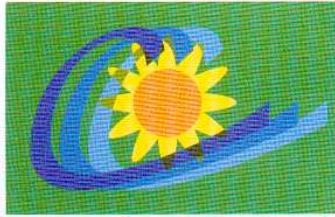
Article 3 :

La Communauté Cantonale de Celles sur Belle se réserve le droit en cas d'attribution d'une subvention de fonctionnement de vérifier l'utilisation qui en est faite par l'association, et qui ne doit pas être contraire aux objectifs cités dans les statuts de la Communauté Cantonale de Celles sur Belle et cités en préambule.

L'association est informée que la loi N°2000-321 du 12 avril 2000 rend obligatoire la transmission du compte rendu financier à la Communauté Cantonale de Celles sur Belle dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée.

Toute subvention d'origine publique doit être utilisée par son bénéficiaire conformément à son affectation. Ceci signifie :

- qu'elle ne peut financer que les opérations que les collectivités ont choisi de financer
- qu'elle ne peut être reversée à un tiers
- que son remboursement total ou partiel est de droit en cas de non utilisation ou d'utilisation incomplète, et en cas d'utilisation contraire aux objectifs fixés dans le préalable



COMMUNAUTÉ CANTONALE
DE CELLES-SUR-BELLE

Questionnaire préalable à l'octroi d'une subvention

A retourner à la Communauté Cantonale de Celles sur Belle avant le 1^{er} mars 2012

Sans réponse de votre part à cette date, aucune subvention de fonctionnement ne vous sera versée

ANNEE

Association

Nom :

Activité :

Siège Social :

Déclaration en Préfecture : Le

A

Personne à contacter

Nom

Fonction

Adresse

Téléphone

Courriel :

Je soussigné(e) (NOM-FONCTION)

Certifie que les renseignements portés sur ce dossier sont exacts.

Le

A

Signature

1 – Nombre de licenciés :

Saison

	Masculin (- de 13 ans)	Féminin (- de 13 ans)	TOTAL
Licenciés			
Total			

Rappel des effectifs de la saison écoulée

	Masculin (- de 13 ans)	Féminin (- de 13 ans)	TOTAL
Licenciés			
Total			

Les licenciés comptabilisés pour moins de 13 ans sont ceux qui sont nés après le 1^{er} septembre 1999. L'effectif détaillé et visé par la fédération des élèves âgés de 13 ans et moins licenciés dans le club doit être délivré avec le questionnaire avec leur adresse de domiciliation.

2 – Composition du bureau de l'association :

Président :

Vice-président :

Secrétaire :

Trésorier :

Autres :

3 – Equipes et encadrement :

Nombre d'équipes engagées en championnat :

Niveau des équipes engagées en championnat :

Nombre de formateurs :

Niveau des formateurs :

Nombre d'arbitres du Club :

Niveau des arbitres :

Nombre d'emplois concernés et type de contrat :

4 – Affiliation :

Organisme d'affiliation et adresse :

5 – Montant des cotisations pour l'année ou la saison en cours :

- Adultes :
- Enfants de moins de 13 ans :
- Autres :

6 – Informations complémentaires :

➤ Bilan de l'année écoulée :

(Activités, manifestations, nombre de bénéficiaires, usagers, publics.....)

➤ Projets de l'année à venir :

(Activités, manifestations, nombre de bénéficiaires, usagers, publics.....)

7 - Les comptes de l'association :

Charges de l'exercice	REEL 2011	PREVISIONNEL 2012	Produits de l'exercice	REEL 2011	PREVISIONNEL 2012
60 – Achats			70 – Prestations de services		
Fournitures : eau, électricité, chauffage...			Recettes de manifestations		
Fournitures d'entretien – petit équipement			Recettes annexes		
Fournitures administratives			Recettes de publicité		
Marchandises destinées à la revente			Locations diverses		
Divers			Services rendus aux membres (tarifs préférentiels)		
61 – Services extérieurs			Autres		
Locations salles, matériels ...			74 – Subventions		
Loyers			Commune		
Travaux d'entretiens, réparations			Communauté de communes		
Assurances			Syndicat de pays		
Divers			Conseil Général		
62 – Autres services extérieurs			Conseil Régional		
Personnel extérieur			Etat : - DDJS...		
Rémunération d'intermédiaires et honoraires			Autres organismes : CNASEA, CAE...		
Publicité – publications			Union européenne		
Photocopies			Partenaires privés		
Voyages et déplacements					
Frais de réception			75 – Produits de gestion		
Frais postaux – téléphone			Licences Fédération		
Frais de manifestations			Collectes – dons		
Services bancaires (cartes bancaires...)			Cotisations		
Autres frais			Autres produits de gestion		
63 Impôts/Taxes et versements assimilés			78 – Reprises		
Taxe sur les salaires			Reprises sur provisions pour risques et charges		
Participation employeur à la formation			Reprises sur amortissement d'immobilisations corporelles et incorporelles		
Taxe foncière et/ou taxe d'habitation					
Autres impôts					
64 – Charges du personnel					
Salaires bruts					
Primes, avantages divers					
Charges patronales (URSSAF, Assedic...)					
Médecine du travail, pharmacie					
Autres charges du personnel (formations)					
65 – Autres charges de gestion					
Licence fédérations					
Cotisations					
SACEM					
Autre charges de gestion (créances irrécouvrables)					
68 – Dotations					
Dotations aux amortissements des					

immobilisation corporelles et incorporelles					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
1 – TOTAL : charges d'exploitation			1 – TOTAL : produits d'exploitation		
66 – Charges financières			76 – Produits financiers		
Intérêts des emprunts			Revenus des placements (livrets...)		
Autres charges financières (agios...)			Revenus des prêts		
			Autres produits financiers		
2 – TOTAL : charges financières					
67 – Charges exceptionnelles			77 – Produits exceptionnels		
Pénalités et ou amendes fiscales ou pénales			Dégrèvements d'impôts		
Dons			Produit des cessions des immobilisations		
Valeurs comptables des cessions d'immobilisations			Autres produits exceptionnels		
Autres charges exceptionnelles sur opérations financières					
3 – TOTAL : charges exceptionnelles			3 – TOTAL : produits exceptionnels		
			4 – Transfert de charges		
86 – Valorisation des contributions volontaires			87 – Valorisation des contributions volontaires		
Locaux et matériels			Locaux et matériels		
Personnel (bénévolat)			Personnel (bénévolat))		
TOTAL CHARGES (1 + 2 + 3)			TOTAL PRODUITS (1 + 2 + 3)		

RESULTAT REEL 2011(excédents ou pertes)
Total des produits moins le total des charges 2010

RESULTAT PREVISIONNEL 2012 (excédents ou pertes)
Total prévisionnel des produits moins le total des charges 2012